

ADITOR® PRONOX

ADDITIF PHOTOCATALYTIQUE SOLIDE

Description

ADITOR® PRONOX est un additif photocatalytique à base de nanoparticules de TiO₂, qui réduit l'impact environnemental des polluants présents dans l'atmosphère et décompose les polluants générés par l'activité humaine (émissions des véhicules motorisés, combustion de combustibles fossiles, systèmes de chauffage dans les maisons).

Avantages

- Haute efficacité de décontamination.
- Capacité d'auto-nettoyage.
- Élimination des odeurs.
- Protection contre les bactéries.
- Haute pureté.

Instructions d'utilisation et dosage

- L'additif photocatalytique **ADITOR® PRONOX** est ajouté directement au ciment, avant d'ajouter du gravier, du sable et de l'eau.
- Dosage: 5 - 15% en poids de ciment
- Pour maximiser les performances de la réaction photocatalytique, il est essentiel d'avoir le plus d'additif possible dans la couche superficielle de la chaussée, pour assurer son contact intime avec les polluants atmosphériques.

Fournissement

ADITOR® PRONOX peut être fourni en big bags de 1000 kg, ainsi qu'en petits sacs ou bidons. *Demandez plus d'informations à notre service comercial.*

Observations

Le produit décrit ici nécessite des précautions de manipulation. Les informations concernant la sécurité et les précautions d'utilisation du matériau sont incluses dans la fiche de données de sécurité correspondante (FDS).

Afin de préserver la qualité des produits et d'assurer leur bon fonctionnement, il est recommandé aux clients de suivre les directives fournies par PROQUICESA pour l'application et le stockage des produits. Nonobstant ce qui précède, PROQUICESA garantit uniquement et exclusivement que les produits sont conformes à la qualité établie dans la fiche technique au moment de la livraison, mais il est et sera le client le responsable d'effectuer le stockage correct et d'assurer la bonne application des mêmes.



Conditions de stockage

Il est recommandé de le stocker dans des conteneurs fermés, protégés de la contamination environnementale et du gel, dans des zones bien ventilées. Ne changez pas le contenu de son emballage d'origine, pour éviter une éventuelle contamination biologique à l'intérieur.

Période maximale de consommation: 6 mois à compter de la date de livraison.

L'élimination du produit et / ou de son emballage doit être effectuée conformément à la législation en vigueur et relève de la seule responsabilité du propriétaire et / ou de l'utilisateur final de celui-ci.

Manutention et transport

La manipulation de ces produits n'est pas dangereuse. Cependant, les mesures préventives habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être prises.

L'élimination du produit et / ou de son emballage doit être effectuée conformément à la législation en vigueur et relève de la seule responsabilité du propriétaire et / ou de l'utilisateur final.